



Monsieur Jean CASTEX  
Premier ministre  
Hôtel de Matignon  
57, rue de Varenne  
75007 PARIS

Paris, le 26 janvier 2021

Réf : 2021-500

Monsieur le Premier ministre,

Ces derniers jours, la stratégie vaccinale que vous avez initiée a suscité quelques questions, dont certaines sont liées à l'approvisionnement de la France en doses de vaccin.

Comme cela a été annoncé par le Gouvernement, les commandes de doses ont été assurées par la Commission européenne, qui « a passé un accord avec tous les États membres pour négocier et conclure en leur nom des contrats d'achat anticipé (APA) avec des fabricants de vaccins », comme l'indique le projet de budget rectificatif n°8 au budget général 2020 de l'Union européenne, en date du 28 août 2020.

Ce document précise également que la Commission européenne apporte, via l'instrument d'aide d'urgence, « le financement initial nécessaire pour réduire les risques liés aux investissements essentiels afin que des vaccins efficaces puissent être produits à un rythme accru et à plus grande échelle. En contrepartie, ces contrats donnent aux États membres le droit d'acheter un nombre défini de doses dans un délai donné et à un prix donné ».

Il ressort ainsi que l'achat des doses de vaccin relèverait d'un financement mixte : une partie est assurée par la Commission européenne, l'autre partie par les États membres. Si tel est le cas, cette situation suppose un contrôle par le Parlement français, comme pour toutes les dépenses engagées par l'État français.

Ce contrôle semble d'autant plus nécessaire au regard des informations révélées par le *Financial Times* dans son édition du 24 janvier dernier. Selon ces informations :

- Le Royaume-Uni a d'ores et déjà administré 10 doses pour 100 habitants, les Etats-Unis 6 et l'Europe 2 ;
- Ce différentiel très significatif risquerait de perdurer voire d'augmenter puisqu'AstraZeneca aurait annoncé que ses livraisons de doses pour l'Union européenne subiraient du retard. A ce stade, seule l'Union européenne semble concernée par ce retard de livraison. Le *Financial Times* pointe le manque de transparence concernant les calendriers de livraison définis dans les contrats signés ;
- Cette situation est inacceptable au regard de la protection de la santé de nos concitoyens, et ce alors même que la circulation de variants du Covid-19 nécessite d'accélérer la vaccination. D'après le quotidien britannique, le moindre effort financier des Européens pourrait en être la cause : en effet, des analystes estiment que les Américains et Britanniques ont dépensé environ 7 fois plus que les Européens pour le développement et la production de vaccins, ce qui leur donnerait implicitement la priorité sur les livraisons de doses. A cela s'ajouterait des retards de décision liés à des processus administratifs plus longs.

Au regard de ces différentes informations, nous vous sollicitons :

- Pour que le Parlement français puisse consulter les contrats négociés par la Commission européenne au nom des États membres parmi lesquels la France ;
- Pour que vous nous précisiez le schéma exact de financement de l'achat des doses de vaccin, et notamment pour l'ensemble des doses allouées à la France le montant acquitté par la Commission européenne et le montant qui sera payé par l'État français.

Vous en remerciant par avance, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de toute notre considération.

**Patrick KANNER**, sénateur

Président du groupe Socialiste,  
Ecologiste et Républicain

**Valérie RABAULT**, députée

Présidente du groupe Socialistes et  
apparentés

